

L'ASSOCIATION DES BOUDREAU INC.



Armoiries concédées le 2 février 2000, vol. IV, p. 5, du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*.

Armes : Le bleu, le blanc et le rouge sont les couleurs du drapeau de l'Acadie. L'étoile de Marie, la *Stella Maris*, est le symbole d'espoir et le symbole principal de l'Acadie. Elle témoigne aussi de l'héritage acadien des familles Boudreau. Le rouge évoque par ailleurs les armoiries de Charles de Menou d'Aulnay de Charnisay, seigneur de Port-Royal, en Acadie, qui portait : *de gueules à la bande d'or*. L'ancre sommée d'une couronne montre les liens historiques avec la vie marine, et la couronne rappelle le premier lieu d'établissement de Port-Royal, où le premier ancêtre, Michel Boudreau, et sa femme, Michelle Aucoin, se sont établis vers 1639. Le couple pionnier a, en quelque sorte, « jeté l'ancre » au Nouveau Monde pour y fonder une famille. La couronne est ornée de onze fleurs de lis qui représentent les onze enfants du couple. Les fleurs de lis symbolisent aussi la présence française en Acadie. La balance rappelle que Michel Boudreau exerçait la fonction de juge en qualité de lieutenant général civil et criminel à Port-Royal.

Devise : MAJORUM FIDEI ET VIRTUTI signifie « À la fidélité et à la vaillance des aïeux ».